

## BAISSE DRASTIQUE DU SOUTIEN AUX CFA

### Une décision brutale qui aura de graves conséquences

#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 27.06.10

Paris, 1<sup>er</sup> juin 2026

#### Contacts presse

Jean-Côme Delerue  
01 47 63 31 31  
06 77 64 40 78  
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky  
01 47 63 31 31  
06 73 19 57 64  
pwicky@u2p-france.fr

#### PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,4 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Après la réduction des aides à l'apprentissage, la remise en cause des allègements de charges sur les salaires des apprentis, le plafonnement des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage, et la perspective d'une diminution des aides à l'achat des équipements des apprentis, un nouveau couperet est tombé : les deux enveloppes attribuées aux régions par France compétences au titre des dépenses de fonctionnement et d'investissement des CFA vont être divisées par quatre en 2026, pour s'établir à 33 M€ (11 M€ pour le fonctionnement et 22 M€ pour les investissements) au lieu des 134 M€ prévus dans le budget 2026.

L'U2P dénonce cette décision gouvernementale unilatérale et brutale, qui vient pénaliser les principaux acteurs de l'apprentissage que sont les centres de formation et les apprentis eux-mêmes. Ce matraquage budgétaire est de nature à remettre gravement en cause l'équilibre de l'ensemble de la filière de formation par l'apprentissage qui constitue pourtant l'un des grands succès de ces dernières années.

Il faut craindre des conséquences particulièrement désastreuses pour les formations dispensées dans les territoires ruraux et les quartiers prioritaires, les formations aux métiers rares, et un certain nombre de métiers en tension.

L'U2P demande à l'Etat de revenir sur cette décision.